



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43749>

Département(s) de publication : **22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 85**

Annonce n° **26-43749**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : IMT Atlantique

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de nettoyage, d'entretien ménager et de vitrerie des locaux d'IMT Atlantique campus Brest, Nantes et Rennes

Description : Les prestations objet de la présente consultation allotie concernent le nettoyage et l'entretien ménager des locaux d'enseignement, d'administration et de recherche, et de la vitrerie sur les différents campus d'une part et le nettoyage des logements vacants destinés à la location et des parties communes et des extérieurs des Résidences des Élèves des campus de Brest, Nantes et Rennes d'autre part. Il comporte une clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi dans les lots n°1 et 2.

Identifiant de la procédure : 8e8974be-9a56-4b07-ab7c-02d363d1731b

Identifiant interne : 26MTA027M-032M

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation comprend 6 lots. Ce sont des accord-cadre mono-attributaire à bons de commande passé sur bordereau de prix unitaires avec un montant maximum en application des articles R2162-1 à 6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Les lots n° 1, n° 2, n° 3 et n°6 constituent des accords-cadres « composites ». Ils comportent une part de prestations non programmables conclues à prix unitaires et une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire. Les lots n° 4 et n° 5 sont des accords-cadres à bons de commande conclus à prix unitaires. Les lots n°1 et 2

comportent une clause d'insertion sociale par le travail. Le lot n° 5 est réservé à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail passé en application de l'article L2113-12 du code de la Commande Publique.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,840,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Campus de Brest, école et vitrerie

Description : Prestations de nettoyage de l'ensemble des locaux d'IMT Atlantique – campus de Brest situé 655, Avenue du technopôle – 29280 Plouzané (voir annexes ci-jointes), ainsi que le bâtiment L01 (Incubateur) situé 135 rue Claude Chappe – 29280 Plouzané

Identifiant interne : 26MTA027M

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Brest

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il comporte une clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Campus de Nantes, école et vitrerie

Description : Prestations de nettoyage de l'ensemble des locaux d'IMT Atlantique – campus de Nantes situé 4, Rue Alfred Kastler - La Chantrerie – 44300 Nantes

Identifiant interne : 26MTA028M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il comporte une clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°1 : Campus de Rennes, école, vitrerie et logement étudiants

Description : Prestations de nettoyage de l'ensemble des locaux de IMT ATLANTIQUE Campus de RENNES - 2, Rue de la Châtaigneraie - 35510 CESSON SEVIGNE.

Identifiant interne : 26MTA029M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 340,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes

détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n°4 : Campus de Nantes, Logements vacants de la Maison des élèves (MDE)

Description : Le présent lot concerne l'exécution des prestations de nettoyage des logements de la maison des élèves situés sur le site d'IMT Atlantique campus de Nantes à la Chantrerie et au 13-15 rue Pître Chevalier à Nantes. Sont concernés par ce lot, les bâtiments N, P, Q, R, S, T sis rue Jean Baptiste Fourier, la résidence située 13-15 rue Pitre Chevalier, et les villas situées allée Pierre de Fermat à l'exception des parties privatives des logements de fonction intégrés dans ces bâtiments.

Identifiant interne : 26MTA030M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à

compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot n°5 : Campus de Nantes, parties communes de la Maison des élèves (MDE). Lot réservé.

Description : Lot réservé à des ateliers protégés. Les prestations objet du présent lot sont détaillées au CCTP du lot 5 et concernent les bâtiments M, N, P, Q, R, S, T sis rue Jean Baptiste Fourier y compris abords immédiats, escaliers extérieurs, terrasses accessibles, rampes,, à l'exception des parties privatives des logements de fonction intégrés dans ces bâtiments. Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché). Le titulaire a une obligation de résultat ; il s'engage à exécuter les prestations conformément aux règles de l'art, à la législation et à la réglementation en vigueur. Les produits, matériels et techniques utilisés doivent être adaptés à la spécificité des prestations demandées et être conformes à la législation actuelle sur la pollution, la biodégradabilité, la sécurité, l'hygiène et la prévention des incendies.

Identifiant interne : 26MTA031M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 340,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Lot réservé aux ateliers protégés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot n°6 : Campus de Brest, logements vacants et parties communes de la Maison des élèves (MAISEL)

Description : Prestations de nettoyage de l'ensemble des logements étudiants d'IMT Atlantique – campus de Brest situé 655, Avenue du technopôle – 29280 Plouzané (voir annexes ci-jointes)

Identifiant interne : 26MTA032M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Options :

Description des options : Période initiale de 12 mois. Reconductions tacites

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Brest

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2954998&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : 1. Référé précontractuel (Articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) Le référé précontractuel peut être exercé avant la signature du marché. Il peut être introduit à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence, et jusqu'à la signature du contrat. La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai minimum de : 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification de la décision d'attribution par voie électronique (délai dit « standstill »), ou 16 jours si la notification n'est pas effectuée par voie électronique. 2. Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative) Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou au BOAMP ; ou, à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Le référé contractuel n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel si le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension de signature du contrat et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue. 3. Recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence Conseil d'État, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne) Tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (notamment publication d'un avis d'attribution). 4. Recours pour excès de pouvoir Contre les actes détachables du contrat (par exemple : déclaration sans suite, décision de ne pas attribuer). Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : IMT Atlantique

Numéro d'enregistrement : 18009202500121

Adresse postale : 4 rue Alfred Kastler - La Chantrerie BP 20722

Ville : Nantes cedex 3

Code postal : 44307

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Direction des Finances Pôle achats-marché

Adresse électronique : dfin-pole-marches@imt-atlantique.fr

Téléphone : +33251858529

Adresse internet : <https://www.imt-atlantique.fr/fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111

Ville : Nantes cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33255101002

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9cac8610-c852-46a1-8075-cf1ffa13f95b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/04/2026 à 18:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2026